

Vincennes, le mercredi 3 mars 2021

Liste rouge des espèces menacées en France : 13 ans de résultats qui soulignent l'urgence de la situation

A l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage le 3 mars, le Comité français de l'UICN, le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité - organismes référents de la Liste rouge nationale des espèces menacées en France - partagent pour la première fois le bilan national de 13 années de résultats essentiels pour identifier les priorités d'actions, surveiller les évolutions et préserver les espèces. Une synthèse majeure pour découvrir l'état de santé de la faune et la flore de métropole et d'outre-mer.

Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité :

« En nous alertant sur le risque de leur disparition et sur les différentes menaces qui pèsent sur elles, la Liste rouge des espèces menacées en France est un formidable outil de vigilance, de sensibilisation et de mobilisation. Les faits sont là, étayés scientifiquement et d'une criante évidence : notre défi, commun, n'est plus tant dans la prise de conscience que dans l'urgence de l'action. »

LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE



Un véritable baromètre de la vie sauvage en France !

Voici quelques chiffres clés :

Depuis 2008 :

- **13 842** espèces évaluées en France métropolitaine et en outre-mer

- **2 430** espèces menacées en France

- **187** espèces disparues ou éteintes

Un travail réalisé avec l'appui de 31 organisations partenaires et plus de 500 experts mobilisés.

La plaquette est disponible ici : <https://bit.ly/LRN2021>

Les rôles de la Liste rouge nationale

- Elle constitue l'inventaire du risque de disparition des espèces en France et des menaces auxquelles elles sont confrontées.
- Elle identifie les espèces ayant le besoin le plus urgent de mesures de conservation.
- Offrant un cadre de référence, elle permet par son actualisation régulière de suivre l'évolution des espèces menacées et de comparer la situation entre pays.
- Elle constitue une base de données standardisée pour la diffusion des connaissances, notamment dans le cadre de l'INPN.
- Elle fournit une base scientifique cohérente pour guider les stratégies d'action portant sur les espèces (réglementation, conventions internationales, plans nationaux d'actions...).
- Elle contribue à sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques à l'importance de la diversité biologique et aux menaces qui pèsent sur elle.

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contacts presse

Secrétariat d'État chargée de la Biodiversité

01 40 81 18 11

presse.abba@ecologie.gouv.fr

MNHN

Samya Ramdane / 06 77 52 53 62

presse@mnhn.fr

OFB

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Romane Dondi / 07 63 32 69 89

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

UICN

Emilie Dupouy / 06 37 78 90 14

communication@uicn.fr